

## FONDS REGIONAL D'AIDE AU CONSEIL EXPORT FRAC EXPORT

Objectif	Financer des diagnostics export ou des études de marchés à l'étranger, réalisés par des consultants du secteur concurrentiel
Bénéficiaires	<p><b>PME-PMI de la région Lorraine</b> appartenant aux secteurs de l'industrie ou des services à l'industrie (pour certains aspects des fonctions développement, production principalement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en situation financière saine, et à jour de leurs obligations fiscales et sociales,</li> <li>• employant moins de 250 personnes et dont l'établissement qui fait l'objet de l'intervention est situé en Lorraine,</li> <li>• dont le capital social n'est pas détenu à plus de 25 % par une ou plusieurs entreprises de plus de 250 personnes,</li> <li>• présentant un projet cohérent permettant le développement du chiffre d'affaires à l'exportation.</li> </ul>
Opérations éligibles <i>(Dépenses éligibles, pays ou zone géographique éligible, etc)</i>	<p><b>Dépenses éligibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de marché</li> <li>• Diagnostics export</li> <li>• Sites Internet en langues étrangères</li> <li>• Documentation en langues étrangères</li> </ul>
Caractéristiques et montants <i>(Type de l'aide, modalités, taux maximum, plafond, etc.)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention courte : subvention de 80 % des prestations H.T. dans la limite de 3 800 €</li> <li>• Etude longue (FRAC long) : subvention de 50 % des prestations H.T. dans la limite de 30 000 €</li> </ul>
Observations <i>(Restrictions, délais d'instruction, autres aides ayant le même objectif, etc.)</i>	<p>Pour une même étude, l'aide FRAC est exclusive de tout autre soutien public</p> <p>Dans le cas de plusieurs demandes d'aides pour des études différentes, les règles de cumuls fixées par la Commission de l'Union Européenne s'appliquent au FRAC</p> <p>Les frais annexes notamment de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en compte pour le calcul de la subvention</p>

## Contacts

**DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Technopôle de Metz 2000  
15, rue Claude Chappe  
57070 METZ Cedex 3  
Téléphone : 03.87.56.42.00  
Télécopie : 03.87.76.97.19  
Mèl : [drire.lorraine@industrie.gouv.fr](mailto:drire.lorraine@industrie.gouv.fr)  
Site internet : [www.lorraine.drire.gouv.fr](http://www.lorraine.drire.gouv.fr)

**DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET**

4 rue Wilson  
57046 Metz cedex 01  
Téléphone : 03.87.56.40.34  
Mèl : [direction.draf-lorraine@agriculture.gouv.fr](mailto:direction.draf-lorraine@agriculture.gouv.fr)

**DIRECTION REGIONALE DU COMMERCE EXTERIEUR**

4 Avenue de la Garenne  
54000 Nancy  
Téléphone : 03.83.41.15.31  
Télécopie : 03.83.90.13.61  
Mèl : [nancy@missioneco.org](mailto:nancy@missioneco.org)  
Site internet : [www.missioneco.org/lorraine](http://www.missioneco.org/lorraine)